

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 24/03/2025
et publié ou notifié
le 24/03/2025

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 21 mars 2025

Date de la convocation: 14/03/2025

Membres en exercice : 10 *L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT*

Présents : 7 **Présents :** Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Hervé MEUGNOT, Nicolas DEZE

Votants : 10

Pour : 10 **Représentés :**

Contre : 0 **Excusés :** Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Christian FRANÇOIS

Abstentions : 0 **Absents :**

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Changement de la chaudière à la mairie - 2025_03

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la chaudière de la mairie est vieillissante, qu'elle consomme beaucoup de fuel et n'est plus adaptée pour la surface à chauffer.

Monsieur le Maire présente les devis des sociétés :

- REGNAULT de Nuits d'un montant de : 14 590.65 €
- SZYNKIEWICZ de Fain lès Montbard d'un montant de : 14 252.70 €

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité

- **ACCEPTE** le devis de la société REGNAULT d'un montant de : 14 590.62 €
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget 2025

La secrétaire de séance
Marie-France MURAT



Le Maire,
Olivier MURAT

